



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des transports publics en demi-teinte

La force écologiste du Grand Conseil neuchâtelois soutient activement la politique cantonale des transports publics ; trois objets issus des rangs verts portant sur la mobilité ont ainsi été soumis à l'assemblée. Malgré l'urgence climatique et un plan climat récemment accepté, les débats démontrent la nécessité de s'investir continuellement pour empêcher un affaiblissement de l'attractivité des transports publics.

Ainsi sous l'impulsion du parti écologiste, le Grand Conseil promeut une révolution de l'offre en transports publics transfrontaliers entre notre canton et la France voisine. L'acceptation du postulat « [Pour une mobilité transfrontalière en transports publics efficiente](#) » du député vert **Marc Fatton** charge donc le Gouvernement de collaborer activement avec ses homologues pour développer une même et unique politique de mobilité de part et d'autre de la frontière nationale. Lignes de bus et de train doivent amener plus directement qu'aujourd'hui Neuchâtelois.e.s et Francs-Comtois.e.s de leur domicile à leur lieu de travail ou de loisir. Il n'est par exemple plus tolérable de disposer uniquement de trois liaisons quotidiennes de train, particulièrement lentes d'ailleurs (1h35 !) entre Neuchâtel et Pontarlier. Les Vert·e·s attendent donc à présent un large déploiement de lignes de train et de lignes de bus efficaces par-dessus le Doubs.

Les Vert·e·s sont particulièrement déçus du rejet à cinq voix seulement de la résolution « [Pour des transports publics attractifs!](#) ». L'annonce printanière de l'alliance Swissspass d'une hausse des tarifs de 4,2% pour la fin de l'année fait peser une menace considérable sur la politique cantonale des transports publics et sur les personnes à faible revenu. Une augmentation si marquée diminue indubitablement l'attractivité des transports publics, accentue les inégalités sociales et concourt directement à annihiler les effets attendus du plan climat cantonal, a souligné **Jasmine Herrera**, autrice de la résolution.

Colonne vertébrale de Mobilité 2030, la ligne directe fait l'objet d'un travail important de l'administration cantonale. Or, la députation vertpop craint à juste titre que ce projet accapare l'ensemble des ressources humaines, financières et logistiques du canton empêchant de planifier la mobilité au-delà de l'échéance de 2035. La motion « [Mobilité 2040-2050](#) » de **Jasmine Herrera**, malheureusement rejetée, demandait judicieusement au Conseil d'Etat de planifier les transports publics à l'horizon 2040-2050 dans le but de réaliser les objectifs ambitieux du premier plan climat neuchâtelois. Pour les Vert·e·s neuchâtelois.e.s, le canton n'a pas encore

pris pleinement consciences du défi qu'impose à notre société le dérèglement climatique.

Le bois, ce moyen de construction à valoriser

Le bois, ressource naturelle, locale, indigène et puit de carbone, sera davantage promue dans la construction et la rénovation d'immeubles propriété du canton. En acceptation la recommandation « [*Pour une meilleure prise en compte du bois dans les projets de construction et de rénovation*](#) » rédigée par le député **Richard Gigon**, le Grand Conseil donne un signal clair et fort en faveur de cette ressource naturelle aux nombreux avantages.

Neuchâtel, le 3 mai 2023